



VIVRE

Mieux à Mantes la jolie



Élections municipales
des 15 et 22 mars 2020



Avec
Marc Jammet

Conseiller municipal de
Mantes la Jolie

Edito

VIVRE MIEUX A MANTES-LA-JOLIE
Nous nous engageons !

Les 15 et 22 mars prochains, vous allez pouvoir choisir votre maire et son équipe municipale pour 6 ans.

A cette occasion, nous avons constitué notre liste.

Une liste aux couleurs de notre ville, riche de sa diversité, riche de nos expériences communes.

Une liste qui nous rassemble et pour laquelle nous nous engageons autour de trois axes : la solidarité entre tous les Mantais, le retour du social, le maintien et le développement de nos services publics.

Pour ce qui concerne ces engagements, nous ne vous promettons pas tout et son contraire « pour faire des voix ».

Nous voulons rester honnêtes !

C'est la raison pour laquelle nous voulons d'abord répondre aux besoins que les Mantais ont exprimés.
Nous les avons chiffrés. Et nous avons dégagé des priorités municipales pour concrétiser ces besoins.

Si lors de ces élections, les Mantaises et les Mantais nous accordent majoritairement leur confiance, nous nous engageons à les réaliser.

Ensemble, nous restons à votre écoute.
Je crois que nous avons beaucoup à nous dire.

Bien à vous,

Marc Jammet
Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie
Tête de la liste « VIVRE MIEUX A MANTES-LA-JOLIE »

Le retour du social à Mantes-la-Jolie.

En 25 ans, la droite a particulièrement abîmé tout ce qui pouvait exister. Elle a privatisé tout ce qui pouvait l'être. Elle a augmenté la participation des familles aux services publics municipaux.

C'est désastreux.

43 % des Mantais (et plus de 60% des enfants scolarisés) ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (statistiques CNAF). Les besoins sont donc immenses.

Il est temps que le social retrouve droit de cité.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- A établir la cantine gratuite pour toutes les familles fréquentant nos écoles élémentaires.

A mettre en place un centre municipal de santé. Dirigé par un médecin référent et une équipe médicale, ce centre municipal de santé favorisera particulièrement l'accès à tous les Mantais aux soins bucco-dentaires et ophtalmologiques.

- A instaurer le droit à l'eau et donc un volume d'eau gratuit pour chaque famille, proportionnellement à sa composition.

- A interdire les expulsions locatives sur tout le territoire de la commune (soit les locataires ne peuvent pas payer et il faut trouver d'autres solutions, soit ils peuvent payer régulièrement leur loyer et le prélèvement à la source des loyers permettra ce paiement sans pénaliser les enfants qui ne peuvent être tenus responsables).

- A créer un service municipal anti-expulsions. Ce service serait chargé de recenser les retards de loyers et, en coopération avec les locataires, les bailleurs sociaux, les autres partenaires institutionnels, d'intervenir pour trouver des solutions avant toute procédure judiciaire.

La cantine gratuite pour nos enfants.

Pour qui ? Pour toutes les familles. C'est un principe républicain. Chacun participe financièrement à hauteur de ses moyens (impôts), en retour la gratuité de la cantine est assurée pour toutes et tous.

Combien ça coûterait ? Actuellement un repas revient à environ 9 euros tout compris. En moyenne, la municipalité prend à sa charge 6 euros (1.200.000 euros pour 200.000 repas à l'année) et les parents 600.000 euros. En l'état actuel, la gratuité pour les familles reviendrait donc à 600.000 euros pour la municipalité.

Comment le financer ? Une réduction du nombre d'adjoints à la municipalité de 12 à 10 et une diminution de 30% des indemnités = 100.000 euros à l'année. La subvention d'Etat de 3 euros par repas = 200.000 euros pour Mantes-la-Jolie.

Et surtout une réorientation des priorités municipales.

A titre d'exemple la Ville a dû payer plusieurs dizaines de millions d'euros pour se dégager de trois emprunts toxiques.

Y'aura-t-il une augmentation des impôts locaux ? NON. Cette mesure serait financée dans le cadre des recettes et dépenses actuelles de la municipalité.

Défendre et développer l'emploi.

La droite locale n'a rien fait pour sauver les emplois à Mantes-la-Jolie et dans la région mantaise. Au contraire elle a pratiquement justifié la fermeture de nos entreprises. Comme pour Dunlopillo par exemple où elle prévoit toujours en lieu et place une Marina où « les bateaux des riches » pourraient venir s'arrimer.

Quelles sont les entreprises locales qui emploient le plus de salariés ? L'Hôpital de Mantes-la-Jolie (1.600 salariés) et la Municipalité (900 à 1.000 salariés).

L'Hôpital. Celui-ci en quelques années a perdu 300 emplois alors même que c'est un élu de Mantes (Cécile Dumoulin) qui préside le Conseil de surveillance. Elle n'a jamais rien fait, pour défendre la cardiologie interventionnelle, la gratuité du parking, encore moins pour obtenir les moyens nécessaires à notre Hôpital alors même que les urgences sont en grève depuis plusieurs mois.

La Mairie. La droite locale vient encore de supprimer 15 fonctionnaires permanents. D'ici 2023, 103 autres fonctionnaires vont partir à la retraite.

La droite locale n'embauche plus que des agents en contrats précaires ni stables pour eux-mêmes, ni stables pour le service rendu à la population. Ceux-ci ne reviennent pas "moins chers".

Avec le retour en gestion municipale du stationnement (qui nous rapporterait de l'argent) et peu à peu d'autres délégations pour l'instant encore concédées (cantines, crèches ...) c'est plus d'un MILLIER D'EMPLOIS que nous créerons au cours du mandat.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- A mettre un place un service municipal de l'emploi. Il sera chargé de recenser les départs en retraite entreprise par entreprise et d'intervenir pour que chaque départ soit compensé par une embauche. Il établira en amont et en concertation avec les entreprises et les syndicats de salariés des projets de formation qualifiante.

- A mettre en œuvre un processus de qualification et de titularisation des agents municipaux. Celui-ci permettra une réelle évolution de la carrière professionnelle et de meilleurs services rendus à la population. Nous assortirons tous les contrats d'insertion d'une formation qualifiante et d'une garantie d'embauche soit à la municipalité soit dans une entreprise de la région (via le service municipal de l'emploi).

- A défendre le commerce de proximité dans tous les quartiers de notre ville.

- A créer une carte d'abonnement unique de stationnement dans tous les parkings souterrains. Les centaines de salariés qui paient un abonnement au parking de la gare pourront ainsi revenir les week-ends et se garer gratuitement à Mantes-la-Jolie.

- A défendre et développer nos marchés au Centre-Ville et au Val-Fourré.

LOGEMENTS.

Après avoir détruit 1.200 logements sociaux, la droite locale veut profiter du projet de rénovation urbaine sur les quartiers des Physiciens, Aviateurs, Musiciens pour casser des centaines de logements sociaux. Ce projet, c'est aussi la casse du Centre commercial principal et sa reconstruction avec des logements privé et quelques commerces au rez-de-chaussée.

C'est une véritable épuration sociale qui toucherait d'abord les Mantais les moins fortunés.

Cette situation est "du pain béni" pour les promoteurs immobiliers qui en profitent pour augmenter les prix et les marchands de sommeil qui profitent de la misère.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- A établir la transparence dans l'attribution des logements sociaux
- A exiger des bailleurs sociaux l'entretien régulier des logements existants,
- A agir pour de véritables réhabilitations sans augmentation de loyers en concertation étroite avec les locataires et les besoins qu'ils expriment.
- Pour la Résidence de la Croix-Ferrée, à annuler dès notre élection le permis de construire des Résidences Yvelines-Essonne. Nous ne le rétablirons qu'après la définition par les locataires eux-mêmes des travaux à effectuer. C'est seulement ensuite qu'un projet de réhabilitation devra être défini. Cette démarche sera valable pour tous les projets de réhabilitation dans notre ville.
- A mettre en place, pour les propriétaires privés, un système municipal de garantie de paiement des loyers en échange de l'application d'un loyer non spéculatif et nous élargirons "le permis de louer" actuel par une visite systématique de chaque logement avant qu'il ne soit mis en location pour assurer le respect des normes en vigueur.
- A limiter tout projet de constructions nouvelles à 10 unités. Mantes-la-Jolie doit maintenant grandir à son rythme naturel pour répondre aux besoins des Mantais et non à ceux des promoteurs immobiliers.

IMPOTS LOCAUX. REVENIR A UNE FISCALITE SUPPORTABLE POUR TOUS.

Les augmentations successives de la majorité municipale de 2008 à 2014 (42% en moyenne) ont pesé très lourd dans le mandat qui s'achève. Pour beaucoup, les impôts locaux sont devenus une charge insupportable alors que la droite municipale a affaibli les services publics de sa compétence. Le gouvernement a commencé à mettre en place une exonération partielle de la taxe d'habitation mais elle ne s'appliquera pas aux éventuelles augmentations de taxe d'habitation que les municipalités pourraient décider et elle ne s'applique pas non plus à la taxe foncière.

Après la CAMY qui évoquait déjà le sujet, c'est maintenant la GPSEO qui envisage maintenant tout à fait sérieusement d'augmenter ses taux. Qui peut dire qu'elle ne tentera pas de le faire après les municipales ?

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- A maintenir les taux d'imposition tout au long du prochain mandat.
- A refuser tout nouvel impôt qu'il s'agisse d'un nouvel impôt "GPSEO" ou de l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères par exemple.
- A agir pour exiger les subventions nécessaires de l'Etat, de la Région, du Département pour mener à bien les projets municipaux sans "taper" dans le portefeuille des Mantais...
- A MONTRER L'EXEMPLE EN DIMINUANT LES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS. Au moment où de nombreux efforts ont été demandés aux Mantais, nous diminuerons de 30% les indemnités du maire et des adjoints et nous réduirons le nombre de ceux-ci à 10 (12 actuellement). Economie ? 100.000 euros à l'année (17% du financement de la cantine gratuite pour chacun des enfants scolarisés à Mantes-la-Jolie).

DES MOYENS POUR NOS ECOLES

La première chose qu'a fait la municipalité de droite dès son arrivée au pouvoir en 1995 a été de fermer des écoles publiques.

6 écoles ont ainsi été fermées (Rodin, Noailles, Les Coquelicots, Paul Bert, Les Iris, Jean Moulin). Une seule a été ouverte sur les décombres de deux autres : Uderzo.

Les écoles sont maintenant surchargées et, chaque année, la majorité municipale modifie les périmètres scolaires pour gérer la pénurie.

Quant aux collèges André Chénier et Paul Cézanne, le Président du Conseil départemental des Yvelines a prévu de les fermer sous couvert d'un nouveau collège "d'excellence".

Nous pensons, nous, que l'avenir de nos enfants n'est pas un coût mais une richesse pour notre ville.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- A maintenir un réseau d'écoles de proximité. Cela passe par la construction de deux écoles au Centre-Ville et à Gassicourt. Cela permettrait de répondre à la fois aux besoins actuels mais aussi à l'obligation de scolarité en maternelle.
- A lancer un véritable programme de réhabilitations des écoles après concertation avec les parents et les enseignants.
- A réserver le financement public de la municipalité aux écoles publiques.
- Pour les professeurs d'écoles, la possibilité d'obtenir des logements municipaux à tarifs réduits. C'est pour nous la reconnaissance de la mission qu'ils assument, valoriser cette dernière et les fidéliser. Bien entendu, cette proposition est soumise à l'accord de chaque enseignant.

DES PROJETS INTERCOMMUNAUX, OUI. LA MISE SOUS TUTELLE NON.

Voter à l'élection municipale, c'est aussi voter pour les élus qui vont composer la communauté urbaine - GPS&O (Grand Paris Seine & Oise). Cette communauté est une véritable usine à gaz composée pratiquement du tiers des Yvelines (73 communes, 400.000 habitants). Elle est depuis incapable de répondre aux besoins des citoyens et des communes. Et elle a surtout éloigné les citoyens des lieux où se prennent les décisions.

Nous nous prononçons au contraire pour le respect de l'autonomie de Mantes-la-Jolie et de chacune des autres communes de la GPS&O et, surtout, pour des projets communs LIBREMENT CONSENTIS.



LE DROIT POUR TOUS A DES SOINS DE QUALITE.

De moins en moins remboursés, de nombreux Mantais consultent moins, se soignent moins et le nombre de médecins non-remplacés quand ils partent en retraite, s'accroît. De leur côté les gouvernements successifs ont privé de moyens notre hôpital public, ont tenté d'imposer la privatisation du service de cardiologie pendant que la droite locale a privatisé le parking public.

Mantes-la-Jolie, comme le reste de la Région mantaise, tend aujourd'hui à devenir un véritable désert médical.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- **A revenir sur les privatisations: moderniser l'USLD-EPHAD et augmenter sa capacité d'accueil, parking public (mettre en place, en concertation avec l'école d'infirmier(e)s, un parking dédié), rétablir la gratuité pour tous les patients (au moment du passage dans les services par exemple et instaurer un tarif dissuasif pour les stationnements abusifs).**

- **A faire déposer par l'Hôpital un nouveau dossier d'ouverture d'une unité de cardiologie interventionnelle et le défendre bec et ongles.**

- **A ouvrir et développer un véritable CENTRE MUNICIPAL DE SANTE dirigé par un médecin salarié de la Ville, rétablir un centre de planning familial.**

AMELIORER LES TRANSPORTS URBAINS

Le coût des transports urbain est devenu insupportable à Mantas-la-Jolie. En dehors des salariés qui peuvent bénéficier des tarifs de la carte Navigo, les tarifs sont prohibitifs (1,40 euros pour un carnet de 10 tickets, 2 euros au ticket). Et ces tarifs ne sont valables que pour un seul trajet SANS correspondance. Sans cela, il en coûte deux tickets aux Mantais. Les seniors paient particulièrement « le prix fort ». Ou alors ils doivent déboursier un Pass Navigo 32,70 euros valable un mois (c'est cher pour quelqu'un qui ne l'utilise qu'occasionnellement pour se rendre aux marchés ou pour ses courses). Le département du Val-de-Marne pour sa part, a mis en place une réduction de 50 %. Ce n'est pas le cas du département des Yvelines qui, lui, ne finance RIEN. Il a pourtant augmenté les impôts départementaux de 66% en 2015 !

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- **A négocier et à obtenir une réduction de 50% de la tarification pour les transports urbains à Mantas-la-Jolie.**

- **A négocier et à obtenir un nouveau plan de circulation urbaine.**

LA SECURITE EST UN DROIT REPUBLICAIN

Nicolas Sarkozy a cassé la police de proximité au profit d'opérations policières "coup de poing" creusant encore un peu plus le fossé entre les agents de police et la population. François Hollande n'a rien changé à cette situation. Emmanuel Macron l'a au contraire aggravée avec une utilisation uniquement répressive comme on a pu le voir avec les mouvements syndicaux, les manifestations de "Gilets Jaunes" ou encore l'arrestation aveugle fin 2018 de plus de 150 jeunes Mantais qui, pour l'immense majorité n'avaient rien à voir avec les faits reprochés, ou encore le survol (extrêmement coûteux sans aucun résultat tangible) de la région mantaise par des drones et des hélicoptères.

Revenir sur ce qui a été cassé va être long. Il va falloir reconstruire notamment la confiance.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- **A développer les actions de prévention au plus près des Mantais, dans les quartiers et dans les transports en commun avec le redéploiement d'un véritable réseau d'éducateurs de terrain disposant de bureaux et de lieux d'accueil pour la population.**

- **Pour ce qui concerne la police nationale, nous proposerons de mettre en œuvre progressivement des actions d'ilotages au plus près de la population et de ses besoins. Cela suppose une augmentation des effectifs de police nationale pour effectuer l'ensemble de cette mission de service public.**

- **A valoriser et à favoriser la lutte déterminée contre les trafics de drogue et pour le démantèlement des filières. Une lutte assortie d'un accompagnement social pour les toxicomanes.**

- **La réorientation des actions de la police municipale vers la protection de nos services publics et de nos enfants autour de nos écoles.**

AVEC NOS SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX, REPENDRE LA MAIN.

Au fil des années, la droite locale a privatisé pratiquement tout ce qui pouvait l'être : du ménage dans les locaux municipaux au stationnement en passant par les crèches. Ces services publics municipaux sont pourtant des outils essentiels pour répondre aux besoins des Mantais.

Et leur absence pénalise ces derniers.

C'est le cas, par exemple, du stationnement payant (parking et voirie) qui chaque année fait perdre à la Ville 300 à 500.000 euros de recettes

Au cours du mandat, nous proposons de REPENDRE LA MAIN SUR LES COMPETENCES MUNICIPALES à commencer par:

- **les cantines municipales, appliquer en un mandat la gratuité pour tous les enfants fréquentant les écoles élémentaires publiques, pouvoir aussi assurer une réelle qualité des repas en assurant un approvisionnement de proximité,**

- **Une seule carte d'abonnement valable dans tous les parkings de la Ville,**

- **les crèches,**

- **la gestion de l'eau en régie municipale qu'il est possible maintenant d'imposer au sein même de la communauté urbaine.**

Cela permettrait notamment d'instaurer l'accès à l'eau comme un droit fondamental (un volume d'eau gratuit par habitant, une facturation inversement proportionnelle ensuite à la consommation d'eau pour lutter contre les gâchis) et d'entretenir sérieusement notre réseau (ce sont des millions de mètres cubes d'eau qui sont perdus en fuites parce que les multinationales de l'eau estiment que c'est plus rentable que d'entretenir un réseau qui ne leur appartient pas.

LA CITOYENNETE, IL FAUT ARRETER D'EN PARLER MAIS LA METTRE EN OEUVRE.

Ce qui caractérise la droite locale c'est le mépris avec lequel elle traite les Mantais.

Ceux-ci ont besoin de respect et d'écoute.

Au cours du mandat, nous nous engageons :

- **A mettre en place chaque année un budget participatif. Des réunions publiques préparant chaque année le vote du budget municipal seront organisées. Nous fournirons à cette occasion, les informations pour que chaque Mantais, s'il le souhaite, puisse participer à ce débat en toute connaissance de cause.**

- **A soumettre à référendum local les projets engageant notre ville sur le long terme. Tous les Mantais - quelle que soit leur nationalité - seront appelés à y participer. Et nous nous engagerons à réunir ensuite le Conseil municipal et à délibérer pour valider le résultat du référendum.**

- **A soutenir et encourager la création et la vie des associations qui doivent pouvoir se constituer et agir librement.**

- **A développer des partenariats culturels qui irriguent la Ville pour ouvrir les esprits aux arts et à de nouveaux horizons pour tous.**

- **A déterminer des critères objectifs pour les subventions municipales.**

- **A assurer le prêt des salles aux associations dans des conditions d'attribution transparentes et équitables.**

- **A instaurer une réelle autonomie d'action et d'expression pour les comités de quartier dont les membres seront élus.**

- **Pour ce qui concerne la jeunesse (au-delà de l'adolescence), avec son aide, nous voulons réfléchir à en faire une priorité de notre mandat.**

- **A donner la parole au public à l'issue de chaque conseil municipal. Contrairement à ce qu'a fait la droite locale, nous respecterons les droits de l'opposition (local, moyens d'expression, accès au journal municipal ...). Nous, nous n'avons pas peur du débat.**

Pour nous contacter:

E-mail: marc.jammet@wanadoo.fr

Blog: <http://www.marcjammet.fr>

Facebook: <http://www.facebook.com/marc.jammet/7>

Et (toujours sur facebook) groupe « Vivre mieux à Mantes-la-Jolie »

Et puis aussi bien-sûr sur les marchés de Mantes, lors de nos initiatives publiques...

